



*Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*

## **WENDEL ANNONCE LE SUCCES DE L'INTRODUCTION EN BOURSE DE HELIKOS**

Wendel annonce le succès de l'introduction de Helikos à la bourse de Francfort, souscrite pour 200 M€. Cette opération constitue la plus grosse introduction en bourse à la bourse de Francfort depuis mi-2008. La première cotation de Helikos est prévue le 4 février 2010.

Par cette opération innovante, Wendel relance sa politique d'investissements en se tournant vers les entreprises du « Mittelstand » à fort potentiel de développement, dans une économie allemande bien positionnée pour tirer parti de la reprise mondiale.

Frédéric Lemoine, Président du Directoire de Wendel, s'est félicité du succès de l'opération et a déclaré : *« Dans des circonstances de marché particulièrement difficiles, je suis fier que nous ayons réussi à réunir autour de ce projet innovant 200 M€ de capitaux et une sélection d'investisseurs de grand renom que nous avons choisis avec soin. J'y vois la reconnaissance des qualités intrinsèques du projet Helikos auxquels sont associés des spécialistes chevronnés du marché allemand, Roland Lienau et Hermann Simon.*

*Ce projet mûrement réfléchi répond à l'ambition du groupe Wendel de se développer sur le marché allemand en s'associant comme actionnaire professionnel de référence à un « champion caché » du « Mittelstand » et en lui apportant les ressources nécessaires à son développement à long terme.*

*Au travers de notre plateforme de développement international Oranje-Nassau, nous réalisons aujourd'hui notre première opération en Allemagne, et sommes désormais en position de devenir actionnaire d'un de ses fleurons en investissant, si nécessaire, aux côtés de Helikos le moment venu. »*

Helikos est un SPAC (« *Special Purpose Acquisition Company* »), une société dont l'objet exclusif est d'investir en Allemagne dans une société non cotée. A l'issue de son introduction en bourse, Helikos sera dotée de 200 M€ destinés à être investis dans les 24 mois dans le capital d'une société du « Mittelstand » allemand afin de favoriser ses projets de développement. La valeur d'entreprise de cette société sera comprise entre 300 M€ et 1 Md€.

Dans le cadre de ce projet, Wendel s'est associé à deux personnalités allemandes expérimentées : Pr. Dr. Hermann Simon, fondateur réputé du cabinet de conseil Simon Kucher & Partners et expert mondialement reconnu des sociétés qui composent le tissu industriel allemand, et Roland Lienau, spécialiste des marchés de capitaux depuis 20 ans et actuel Directeur Associé au sein de l'équipe d'investissement de Wendel. Ils sont respectivement Co-Chairman et CEO de Helikos.

Helikos est présidée par Dirk-Jan van Ommeren, Directeur Associé chez Wendel et CEO de Oranje-Nassau. Le Conseil d'Administration de Helikos est également composé de Dr. Jürgen Heraeus, Président du Conseil de Surveillance de Heraeus Holding, société fondée il y a plus de 150 ans en Allemagne, de Dr. Christoph Kirsch, ancien directeur financier de Südzucker AG, de Alain Georges, ancien CEO et Président de la Banque Générale du Luxembourg, et de Jean-Michel Ropert, directeur financier de Wendel.

Wendel prévoit, à travers Oranje-Nassau :

- d'être le promoteur principal du projet, et à ce titre d'aider Helikos à procéder à l'identification de la société, à la réalisation des due diligences, à la négociation et à la mise en œuvre de la transaction.
- d'investir, en tant que promoteur, un montant de 10 M€ pour cet investissement, dans la gouvernance duquel il jouera pleinement son rôle d'actionnaire professionnel de référence.

Par ailleurs, Wendel a décidé de renforcer son implication dans le projet en souscrivant à l'offre publique pour 16 millions d'euros.

A compter de l'introduction en bourse, les promoteurs de Helikos seront détenteurs de 6.3 millions d'actions fondatrices convertibles en actions cotées représentant 24% du capital initial de Helikos. Ces actions fondatrices ont vocation à être converties en actions cotées à partir de la réalisation d'un investissement et en fonction de l'atteinte de 3 seuils successifs : 1/3 (8%) au moment de la réalisation d'un investissement, 1/3 (8%) si le cours<sup>1</sup> de l'action atteint 11€, 1/3 (8%) si le cours<sup>1</sup> de l'action atteint 12€.

Helikos, en tant que SPAC, présente par ailleurs les caractéristiques de fonctionnement suivantes :

- Les capitaux levés de 200 M€ vont être placés sur un compte séquestre et destinés uniquement à être investis dans le capital d'une société allemande. Les intérêts générés par ces fonds placés dans le compte séquestre serviront à financer les frais de recherche et d'acquisition de la société, futur partenaire de Helikos, à hauteur d'un maximum de 6 M€.
- L'investissement initial de 10 M€ des promoteurs de Helikos financera une partie des frais d'introduction en bourse, ainsi qu'une partie des frais de recherche et d'acquisition d'un partenaire pour 3M€.
- Dans un délai de 24 mois suivant sa cotation (ou 30 mois au cas où une lettre d'intention serait déjà signée avec un partenaire potentiel dans les 24 mois), Helikos soumettra son projet d'investissement au vote de ses actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire.
- Les actionnaires auront alors la possibilité de choisir de voter pour l'investissement proposé ou bien de demander, préalablement à l'AGE, le remboursement de leurs actions afin de récupérer leur part du compte séquestre au prorata de leur investissement.
- Pour que le projet d'investissement puisse être approuvé et mis en œuvre, le projet devra avoir été approuvé à la majorité simple en Assemblée Générale Extraordinaire, et moins de 35% des actionnaires devront avoir demandé le remboursement de leurs actions.
- Wendel aura la possibilité de racheter les actions des actionnaires demandant le remboursement, les actions ainsi rachetées ne seront pas prises en compte pour le seuil de 35% mentionné ci-dessus, et également d'investir directement dans la transaction aux côtés de Helikos afin de détenir une part du capital plus importante que prévu initialement.

A l'issue de l'opération de rapprochement, Helikos servira de véhicule de cotation à la société dans laquelle elle aura investi, qui deviendra par ce biais une société cotée à la bourse de Francfort.

Toutes les informations relatives à Helikos sont disponibles sur le site internet de la société : [www.helikosgroup.com](http://www.helikosgroup.com).

### **Caractéristiques de Helikos**

<b>Société</b>	Helikos S.E.
<b>Incorporation</b>	Luxembourg
<b>Symbole Reuters</b>	HIT (action) / HIT1 (bon de souscription)
<b>Taille finale</b>	200 M€
<b>Structure</b>	20 millions d'unités (chacune composée de 1 action + 1 bon de souscription)
<b>Investissement promoteurs</b>	10M€ « à risque » / Acquisition de 10 millions de bons de souscription
<b>Lock-up promoteurs</b>	18 mois
<b>Bons de souscription :</b>	
<b>Prix d'exercice</b>	9 €
<b>Durée de vie</b>	5 ans
<b>Période d'exercice</b>	A partir de la date la plus tardive entre i) la réalisation d'une transaction, ii) un an après la cotation

<sup>1</sup> Moyenne pondérée de 20 jours de bourse choisis parmi 30 consécutifs à compter de la réalisation d'un investissement

*Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon*

#### **A propos de Wendel**

*Wendel est l'une des toute premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Legrand, Saint-Gobain, Materis, Deutsch, Stallergenes, Oranje-Nassau et Stahl, dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés de taille significative afin d'accroître leurs positions de leader.*

*Le chiffre d'affaires consolidé de Wendel s'est élevé à 5,4Mds€ en 2008. Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.*



*La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers en France ou dans un quelconque autre pays. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de titres de Helikos SE aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les titres de Helikos SE ne pourront être vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Helikos SE n'envisage pas d'enregistrer l'offre décrite dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.*

*S'agissant du Royaume-Uni, le présent communiqué est destiné uniquement (i) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (iii) aux sociétés à capitaux propres élevés, et autres personnes à qui il peut être légalement communiqué, visées par l'article 49(2)(a) à (d) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (Les personnes visées au (i) à (iii) ensemble, les " Personnes Habilitées "). Les actions existantes offertes dans le cadre de l'Offre sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre, ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition de ces actions ne peut être adressé et conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir de se fonder sur ce document et les informations qu'il contient.*

*Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus. Le prospectus est le seul document qui contient l'ensemble des informations obligatoires au titre de la réglementation applicable. Dans le cadre de l'offre, un prospectus préparé conformément à la directive européenne 2003/71/EC (la « Directive ») a été approuvé par la Commission de la Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg. Le prospectus est disponible sur le site internet de Helikos SE ([www.helikosgroup.com](http://www.helikosgroup.com)) ; des copies imprimées du prospectus peuvent être obtenues auprès de Helikos SE, 115 avenue Gaston Diderich, 1420 Luxembourg.*

#### **Contacts journalistes**

Anne-Lise BAPST : + 33 (0) 1 42 85 63 24  
[al.bapst@wendelgroup.com](mailto:al.bapst@wendelgroup.com)

Christèle LION : + 33 (0) 1 42 85 91 27  
[c.lion@wendelgroup.com](mailto:c.lion@wendelgroup.com)

#### **Contacts analystes et investisseurs**

Laurent MARIE : + 33 (0)1 42 85 91 31  
[l.marie@wendelgroup.com](mailto:l.marie@wendelgroup.com)

Olivier ALLOT : + 33 (0) 1 42 85 63 73  
[o.allot@wendelgroup.com](mailto:o.allot@wendelgroup.com)